



# FONDATION TORRECCHIA VECCHIA

Rénovation de la chapelle Santa Maria di Torrecchia

---

FTV

---

# La Fondation

Depuis sa classification en tant que monument naturel en 2007, la « Fondation Torrecchia Vecchia » est en charge de la préservation de son remarquable écosystème.

La fondation s'attache à valoriser et promouvoir la faune sauvage, la végétation luxuriante ainsi que les sites archéologiques présents sur le domaine. Par ailleurs, elle veille à la transmission de la riche histoire de Torrecchia Vecchia.

L'exceptionnel intérêt archéologique et écologique du domaine fut consacré par la classification en tant que « Monument Naturel » par les pouvoirs publics grâce au soutien du World Wildlife Fund (WWF) en 2007. Avec le décret du président de la région Lazio qui a institué le monument, Torrecchia Vecchia fait désormais partie des aires protégées par l'Agence européenne pour l'environnement (EEA), par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP) et a été également classée « Natural Monument » par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN).





## Une histoire millénaire

La fondation s'attache à promouvoir la riche histoire de Torrechia, qui trouve ses racines à l'époque des Volsques (vers le VIème avant JC), et se trouva qui notamment au cœur d'enjeux majeurs lors du déchirement du schisme d'Occident (vers les XIVème et XVème siècles).

Le domaine passa aux mains des plus grandes familles d'Italie telles que les Frangipane, les Conti, les Caetani, les Borghese et les Borgia, et accueilli de nombreux papes.

En 1991, le Prince Carlo Caracciolo et sa femme Violante Visconti firent appel à la célèbre architecte Gae Aulenti pour convertir l'ancien grenier à blé du XVIIème siècle érigé par la famille Borghese, en une villa élégante et sobre.

# Le jardin anglais

Localisé à l'intérieur des murs du château, le joyau du lieu reste le jardin anglais romantique d'environ deux hectares. Il fut réhabilité par le conservateur du jardin de Ninfa, Lauro Marchetti, puis dessiné par le célèbre paysagiste anglais Dan Pearson.

Une totale liberté semble être la philosophie du lieu appelée le « sauvage-soigné », dans une palette verte et blanche rehaussée de touches de bleu et de rose. Un art du jardinage subtil où la main de l'homme ne doit pas être visible de manière à donner le sentiment d'une nature sauvage.





## Restauration de la Chapelle Santa Maria di Torrecchia

Nous sommes actuellement à la recherche de financement afin de permettre la rénovation de la chapelle Santa Maria di Torrecchia.

Cette chapelle creusée dans la roche de tuf volcanique au XVIème siècle fut construite à l'initiative du cardinal Borghese, pour les quelques 350 paysans qui travaillaient alors à Torrecchia.

Elle fut alors au cœur d'une lutte d'influence entre la famille Borghese, propriétaire du domaine, et la famille Borgia. En effet, Santa Maria di Torrecchia est alors sous la coupe de l'archevêque de Fermo, Alessandro Borgia.

# Une chapelle végétale dans son écrin de verdure

Nous souhaitons restaurer la chapelle Santa Maria di Torrecchia en y intégrant une structure légère et discrète permettant de faire pousser des végétaux, afin de reconstituer une atmosphère « sauvage soigné », caractéristique du jardin de Torrecchia. Nous souhaitons redonner vie à chapelle Santa Maria di Torrecchia afin d'y célébrer des offices de nouveaux, et renouer ainsi avec quatre siècles d'histoire.

Le milieu naturel, une forêt de chênes verts et chevelus, oliviers, merisiers sera préservé et servira d'écrin à l'église. Située en lisière de forêt, beaucoup de végétation y est déjà présente parmi laquelle des arbres poussant à même la roche.





# Règles de défiscalisation

Les règles qui s'appliquent pour les dons aux organismes d'intérêt général ou reconnus d'utilité publique :

- **Déduction de 60%** sur l'impôt des sociétés pour les entreprises dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires annuel hors taxe
- **Déduction de 66%** sur l'impôt sur le revenu des particuliers dans la limite de 20% du revenu imposable ou revenu net global (lorsque le montant total des dons versés est supérieur à 20 % au revenu imposable, l'excédent est alors reportable sur les cinq années suivantes. Il ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions
- **Déduction de 75%** sur l'ISF pour les particuliers soumis à cet impôt et limité à 50.000 euros par an

Pour les dons supérieurs à 20K€, nous mettons à votre disposition le château afin de suivre l'avancée des travaux et prendre entièrement part à la restauration de la chapelle Santa Maria di Torrecchia.